

Les immobilisations

- **Définition.**

Les immobilisations sont l'ensemble des biens durables détenus par une entreprise sur plus d'un exercice comptable et qui ne sont pas destinés à la revente.

Ces biens représentent des investissements engagés afin de développer le potentiel productif de l'entreprise.

- **Les types d'immobilisations.**

Trois catégories d'immobilisations sont mises en valeur par le plan comptable général :

- les immobilisations incorporelles : sont les biens immatériels, qui n'ont pas de substance physique, détenus par l'entreprise sur une durée supérieure à une année. Parmi ces immobilisations figurent le fond commercial, les logiciels, le droit au bail, les brevets, les licences, etc,
- les immobilisations corporelles : englobent les biens tangibles destinés à être utilisés d'une manière durable durant le cycle d'exploitation de l'entreprise. On distingue dans cette catégorie les terrains, les constructions, le matériel industriel, les agencements et les installations techniques, le matériel de transport, les équipements de bureau,
- les immobilisations financières : comprennent les titres financiers acquis par l'entreprise pour être détenus à long terme (titres de participation) ainsi que les droits de créances à plus d'un an (prêts, dépôts et cautionnements, etc).

- **Différence entre immobilisations et stocks.**

Distinguer entre une immobilisation et un élément de stock se fait par référence à deux critères de base :

- le critère de la destination :
 - un stock est destiné à être vendu (produits finis ou marchandises) ou à être consommé dans le processus de production (matières premières),
 - une immobilisation est destinée à être utilisée dans l'activité courante de l'entreprise.
- le critère de la durée d'utilisation :
 - un stock représente un bien non durable,
 - une immobilisation est un bien qui sert de façon durable l'activité de l'entreprise.

Un bien considéré comme étant une immobilisation pour une entreprise peut représenter un stock pour une autre entreprise.

- **Différence entre immobilisations et charges.**

Il convient de faire une distinction entre les dépenses devant être portées en charge et celles devant être comptabilisées en tant qu'immobilisations :

- les charges sont consommées durant l'exercice comptable et ne procurent pas des avantages futurs. Les biens de faible valeur sont comptabilisés comme des charges,
- les immobilisations constituent des investissements qui augmentent le patrimoine d'une entreprise et qui ont un potentiel de générer des avantages économiques futurs.